

Commune de Villard-de-Lans

RISQUES NATURELS

COMMUNE DE :
château - bernard

Ministère de l'Équipement et du Logement - Groupe d'Étude
et de Programmation - 9 quai Créqui, 38 GRENOBLE -

l
é
g
e
n
d
e

- ZONES DANGEREUSES (GLISSEMENTS DE TERRAINS, CHUTES DE PIERRES, ÉBOULEMENTS)
- ZONES DE DÉCOUPEMENTS
- ZONES D'INONDATIONS
- COULOIRS D'AVALANCHES
- COULÈES TORRENTIELLES
- LIMITE COMMUNALE

Vu pour être annexé à son
arrêté en date de ce jour.
Grenoble, le **28 JUIL. 1971**
Pour le Préfet
Le Chef de Bureau

ECHELLE: 1/10,000
LE 27.5.70
27.5.71
7.6.71



PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction
Départementale
des Territoires

INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS

COMMUNE DE CHATEAU BERNARD

Avertissement: seuls les plans de zonage papier des
documents approuvés ont une valeur réglementaire

Carte réalisée en application de l'article R.111.3 du code de l'Urbanisme

